



EIT.swiss

MAGAZINE



Informatique du bâtiment

Le quotidien à l'école de l'orientation
communication et multimédia

Métiers d'apprentissage

L'informatique est un mot
important pour notre branche

Pénurie de main- d'œuvre qualifiée

Publicité pour la relève
au Musée suisse des Transports



Avec la numérisation croissante, il est de plus en plus important d'avoir des infrastructures de réseau qui fonctionnent. L'établissement, l'exploitation et l'entretien font partie des tâches de notre branche.



«Je suis très heureux de continuer à développer le profil professionnel.»

Chère lectrice, cher lecteur,

Les progrès de la technologie au cours des dernières années sont remarquables. L'utilisation des énergies renouvelables est inévitable et nécessaire pour la mise en œuvre de la stratégie énergétique 2050. Il n'est donc pas étonnant que l'augmentation de la production photovoltaïque ait été supérieure à 40% ces dernières années. La technologie de stockage évolue continuellement, avec une variation croissante des possibilités technologiques. L'interopérabilité des technologies joue un rôle central pour l'avenir. Pour une utilisation optimisée, les systèmes les plus divers, tels que l'installation photovoltaïque, le système de batterie et le véhicule électrique, doivent coopérer via la charge bidirectionnelle. L'échange d'informations se fait de différentes manières.

Cette interaction et d'autres similaires sont les grandes opportunités pour notre branche. Grâce à elles, nous pouvons augmenter l'efficacité énergétique et mettre en œuvre la stratégie énergétique 2050. En même temps, nous améliorons le confort de nos clients et générons de la valeur ajoutée pour la branche électrique. Notre société est soumise à des changements constants. C'est pourquoi le paysage de la formation doit lui aussi évoluer en permanence et s'adapter aux nouvelles réalités. Quelqu'un parmi vous sait-il encore ce que fait un peintre de lettres ou connaît-il une personne qui a appris à allumer des lanternes?

Notre système de formation, loué dans le monde entier, constitue la base d'un métier d'avenir. Seuls ceux qui ont pu acquérir de bonnes connaissances de base et qui se perfectionnent continuellement auront à l'avenir une chance de rester dans la course sur un marché de travail de plus en plus rapide et dynamique.

La numérisation et la mise en réseau informatique progressent. Le temps est venu, alors investissons dans la formation pour rester partie prenante du progrès et continuer à le faire progresser.

Norbert Büchel

Responsable de la formation professionnelle

AGENDA 2023

1^{er} Congrès national de l'énergie thermique 2023

- 2 mai, Pratteln, Bâle

ELECTRO-TEC

- 24–25 mai, Berne

Eco2friendly-Day

- 6 juin, Lucerne

Séance du Comité

- 22 juin, Berne
- 23 août, Bâle

Assemblées générales

EIT.swiss et eev

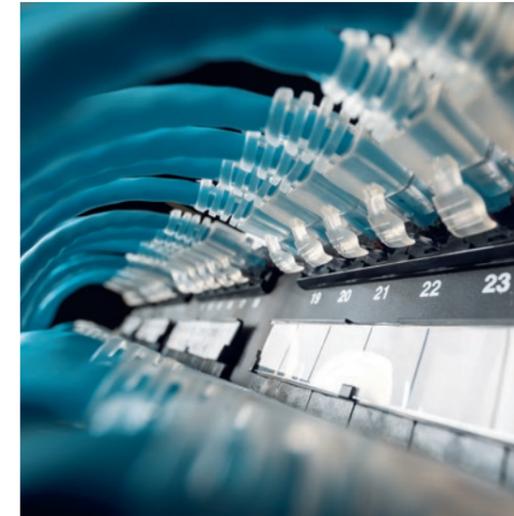
- 23–24 juin, Berne

Conférence des présidents

- 24 août, Bâle

EuroSkills

- 5–9 septembre, Gdansk, Pologne



06 | Focus sur l'informaticien/ne du bâtiment
La nouvelle profession sous deux angles



10 | Communication et multimédia
Aperçu du quotidien de l'école professionnelle



30 | Experience Energy!
Au Musée Suisse des Transports, on fait de la promotion pour la relève de la branche

Focus sur l'informaticien/ne du bâtiment	6
Communication et multimédia	10
Experience Energy!	15
Obligation de formation continue selon l'OIBT	16
Dix conseils pour que les vacances ne partent pas en voyage	18
Utilisation de plateformes élévatrices	20
Momentum Palais fédéral	22
Acte modificateur unique: une occasion manquée	24
Point de mire sur la pénurie de main-d'œuvre	25
Nouveaux diplômés!	26
Informations de l'association	27
Une journée de la branche réussie	28
Informations de l'association	30
Chronique	35
Mentions légales	35

L'informatique est un mot pour notre branche

La technique des réseaux et l'informatique, ou la télématique, font aujourd'hui incontestablement partie de la branche électrique. La nouvelle formation initiale d'informaticien/ne du bâtiment CFC permet d'acquérir le savoir-faire nécessaire. À quoi ressemble le quotidien de l'apprentissage? Un formateur et un apprenti en parlent dans une interview.

La numérisation croissante ainsi que les bâtiments et technologies intelligents accélèrent encore le développement vers l'informatique. De nouveaux domaines d'activité s'ouvrent. Il s'agit maintenant de les occuper de manière compétente. Notre branche a donc un besoin urgent, ou a plutôt toujours besoin, de spécialistes ayant des connaissances en technique de réseau ainsi que dans le domaine de la sécurité informatique. La formation initiale de télématicien/ne CFC a été supprimée, les derniers télématicien/nes passeront leur examen final en 2024. La profession qui lui succède est celle d'informaticien/ne du bâtiment CFC.

Depuis son lancement, cette formation initiale très intéressante pour les jeunes en fin de scolarité suscite de vives discussions, malheureusement pas toujours constructives. C'est dommage. Nous souhai-

tons un discours constructif qui encourage et accompagne la nouvelle formation initiale et la relève dont nous avons un besoin urgent. Actuellement, il ne s'agit pas de savoir ce qui est mal fait, mais de savoir ce qui pourrait être mieux fait. Et il y a de nombreuses personnes en Suisse qui ont investi et investissent encore beaucoup de temps et d'ardeur pour faire de cette profession un succès. Nous n'avons qu'une seule chance, et il faut la saisir maintenant.

Quelles sont les connaissances transmises?

Il se peut que peu de personnes sachent exactement ce que les informaticien/nes du bâtiment apprennent, ce qu'ils font au quotidien et quelles sont leurs tâches. Ils se spécialisent dans l'une des orientations suivantes: planification, automatisation du bâtiment ou communication et multimédia. Les connaissances en matière de technique du réseau et de sécurité informatique constituent la base de leurs compétences.

Dans cet article, nous nous concentrons sur les «nouveaux» télématiciens, les informaticiens et informaticiennes du bâtiment CFC avec orientation communication et multimédia. Ils mettent en réseau des moyens de communication et multimédias modernes dans l'environnement privé et professionnel.

Ils assurent en outre que les appareils terminaux (p. ex. appareils de télécommunication, TV, PC, smartphone, tablette, vidéoprojecteur ou systèmes de sonorisation) et les applications (p. ex. logiciels de communication tels que VoIP) soient installés et intégrés dans un réseau qui fonctionne.

À quoi ressemble le quotidien professionnel?

Maintenant, chers lecteurs, vous voulez bien sûr savoir si c'est vraiment le cas dans le quotidien professionnel. Nous avons rendu visite à un maître d'apprentissage et à un apprenti de l'orientation communication et multimédia et les avons interrogés sur leur opinion en ce qui concerne la nouvelle profession. Il en résulte un aperçu très intéressant de la pratique. Et si, sur la base de ces portraits, vous donnez maintenant une place d'apprentissage à un apprenti au mois d'août, nous aurons atteint un objectif intermédiaire: nous aurons fait quelque chose ensemble pour la relève tant recherchée dans le domaine de l'informatique et de la technique de réseau. Tout le reste est dynamique, car personne ne sait encore aujourd'hui à quoi ressemblera la technologie dans quatre ans et ce dont elle sera capable.

René Senn Rédaction Magazine EIT.swiss



Photo: © iStock (thexfilephoto)

Le point de vue de l'apprenti



Kim Vetsch fait un apprentissage d'informaticien du bâtiment avec orientation communication et multimédia à l'entreprise Schmid Elektro AG à Saint-Gall. Qu'est-ce qui l'a incité à commencer cette formation, quelles sont ses aptitudes scolaires et quels sont les travaux qu'il effectue au cours de sa deuxième année d'apprentissage?

Magazine EIT.swiss:
Bonjour Kim, merci beaucoup de donner aux lecteurs du Magazine EIT.swiss un aperçu de ta formation quotidienne. Quel diplôme scolaire as-tu obtenu pour suivre cette formation initiale?

J'ai fait l'école secondaire et j'ai ensuite commencé un apprentissage d'informaticien chez Schmid Elektro AG. Mais cela ne me convenait pas vraiment, c'était trop théorique pour moi. Après la première année d'apprentissage, il y a eu la possibilité de passer à l'apprentissage d'informaticien du bâtiment avec orientation communication et multimédia. J'ai donc recommencé en première année d'apprentissage et je suis maintenant en deuxième année.

Pourquoi as-tu choisi cette formation?

En tant qu'informaticien, j'avais beaucoup à faire avec le code HTML et les choses qui se passent à l'ordinateur. La formation actuelle me convient beaucoup mieux, elle

est plus pratique et j'ai un domaine d'activité beaucoup plus vaste. J'apprends aussi ce qui se cache derrière une prise de courant de 230 V et je prends aussi parfois la perceuse en main. Je sais comment poser et raccorder correctement un câble et je peux déjà faire beaucoup de choses moi-même chez les clients, comme par exemple aménager des postes de travail. Les cours interentreprises que j'ai suivis jusqu'à présent étaient également très intéressants et variés. Ils portaient sur les réseaux en général, les serveurs et les commutateurs, mais aussi sur leur configuration. Nous construisons un réseau avec tout ce que cela implique, c'est ce qui me plaît.

Le lien avec la pratique est donc important pour toi?

Oui, en tant qu'informaticien du bâtiment, je programme et je configure aussi. Et contrairement à l'informatique, je vois toujours un résultat immédiat. Un raccordement fonctionne ou non. Je trouve la combinaison du matériel et des logiciels très intéressante.

Quels intérêts doit avoir une personne qui souhaite suivre cette formation?

Avant tout de l'intérêt pour la technique, une aptitude à penser logiquement et, bien sûr, une affinité avec l'informatique.

Recommanderais-tu à d'autres jeunes de faire une formation d'informaticien du bâtiment?

Oui, car elle est intéressante, variée et très bien structurée. Nous abordons les thèmes actuels de la technique. Nous apprenons à programmer quelque chose, mais nous avons aussi beaucoup de pratique manuelle. J'aime ce mélange.

Faut-il aussi être bon en maths?

On lit souvent cela. Mais je ne suis pas non plus le meilleur en maths (rit), mais le raisonnement logique ne me pose aucun problème. Et ça, c'est plus important.

Qu'est-ce qui te plaît particulièrement dans cette formation?

J'ai déjà mes propres clients dont je m'occupe de manière autonome et qui me contactent lorsqu'une adaptation de leur informatique est nécessaire. J'ai déjà migré les serveurs de fichiers des clients vers Sharepoint 365, je les aide à configurer Outlook, avec les licences Office, la migration des téléphones portables vers de nouveaux appareils, des PC, des tablettes et bien d'autres choses encore. Chez un autre client, je prépare et installe les postes de travail des nouveaux collaborateurs. Cela comprend le câblage, l'installation de l'ordinateur, la connexion au

serveur et tout ce qui s'ensuit. C'est vraiment génial! Cela me permet de donner un sens à mon travail et d'en faire profiter les autres.

À quoi ressemble le quotidien de tes collègues de l'école professionnelle?

Cela dépend beaucoup de l'entreprise. Certains ne font que de la

téléphonie, d'autres que de l'informatique et d'autres encore ce que font les électriciens. Mon apprentissage chez Schmid Elektro AG est par contre très varié.

La formation n'a-t-elle pas encore des maladies de jeunesse?

Nous sommes les premiers à la faire, il est donc normal que tout ne

soit pas encore parfait. Pour moi et pour les autres élèves de la classe, ce n'est pas vraiment un problème. Au fil des années, cela s'améliorera certainement. Nous pouvons aussi y contribuer nous-mêmes en donnant notre avis.

Merci beaucoup pour ton point de vue et bonne continuation!



Le point de vue du lieu de formation

Il n'y aurait pas de places d'apprentissage innovantes si les entreprises ne s'engageaient pas pour la formation professionnelle continue. L'entreprise Schmid Elektro AG de Saint-Gall est une entreprise exemplaire. Avec un total de 15 apprentis, elle investit dans sa propre relève et dans celle de la branche. **Michael Germann**, responsable ICT chez Schmid Elektro AG, est convaincu que la formation duale est la bonne voie et qu'elle est payante pour une entreprise. Il est également absolument certain que l'informatique est un domaine d'activité très important pour son entreprise. Il met en garde contre la perte de ces travaux au profit d'entreprises informatiques si la branche électrique ne fait rien. Dans ce contexte, nous avons également voulu savoir quelles étaient ses expériences avec la nouvelle formation initiale.

Tu es responsable ICT et du domaine dans lequel Kim suit sa formation. Pourquoi la formation initiale d'informaticien/ne du bâtiment avec spécialisation en communication et multimédia est-elle importante pour toi?

L'ancien apprentissage de télématicien ne couvre tout simplement plus les exigences actuelles en matière de technique et de compétences nécessaires. Je suis très heureux qu'il y ait cette nouvelle formation.

Ne craignez-vous pas que les apprentis quittent l'entreprise après la formation initiale?

Non, c'est dans la nature des choses. Et plus tard, ils parleront bien de notre entreprise, et nous en profiterons aussi. De plus, en tant qu'entreprise, nous profitons des apprentis et du travail qu'ils effectuent déjà de manière fiable pour les clients pendant leur formation. Et si quelqu'un reste chez nous ne serait-ce qu'un an après son apprentissage, nous gagnons doublement.

L'entreprise Schmid emploie au total 15 apprentis. Pourquoi en formez-vous également un dans l'orientation communication et multimédia?

Nous pouvons ainsi fournir directement la relève importante pour notre branche. Il est très difficile de trouver des informaticiens qui savent aussi mettre la main à la pâte.

Tu es donc d'avis que l'informatique est un domaine d'activité pour les installateurs?

Je trouve que l'informatique est essentielle pour la continuité de notre branche. Si nous ne voulons pas «seulement» tirer des câbles à l'avenir, nous devons évidemment aussi nous pencher sur les nouvelles technologies et les maîtriser dans leur ensemble. L'informatique est très proche de nous. Les entreprises qui voient les choses autrement n'auront pas une vie facile à l'avenir.

Qu'est-ce que tu veux dire exactement?

Les bonnes personnes dans l'informatique sont très demandées! Et les gens qui mettent aussi la main à la pâte et rampent parfois sous une table, encore plus. Si nous, les entreprises d'installation, ne nous développons pas dans ce domaine, nous perdrons les travaux au profit des entreprises d'informatique. Si nous ne réalisons pas cela maintenant, nous n'aurons pas à nous plaindre dans quelques années. La chance est là, la nouvelle profession est extrêmement attractive et offre de formidables perspectives aux jeunes.

Trouver de la relève est un problème dans la branche. Pas pour vous?

Ce n'est pas la faute des apprentis, nous avons beaucoup de demandes pour des places d'apprentissage dans l'informatique du bâtiment. C'est pourquoi les entreprises doivent maintenant proposer d'urgence de

telles places d'apprentissage. Je suis convaincu que tous les jeunes qui ont terminé leur apprentissage trouveront immédiatement un emploi et qu'ils auront toutes les possibilités de se perfectionner en suivant des formations continues. Pour revenir à ta question: non, il y a de très nombreux jeunes intéressés par cette profession.

Pas tous les électriciens n'ont assez de commandes pour employer de telles personnes dans le domaine informatique.

Cela ne devrait pas être un critère. Nous partagerions aussi un apprenti avec une entreprise partenaire. L'important, c'est de pouvoir former les jeunes. Ici, certains doivent penser plus loin que le bout de leur nez.

Nous voyons que tu es un «fan» de cette nouvelle formation. Peux-tu donner quelques arguments à d'autres entreprises qui hésitent encore à proposer cette nouvelle formation initiale, afin qu'elles créent elles aussi des places d'apprentissage en informatique du bâtiment?

C'est une profession captivante pour les jeunes intéressés par la technique. Elle combine la théorie et la pratique de l'informatique de manière idéale et intéressante. Les apprentis voient ainsi immédiatement ce qu'ils ont créé ou élaboré. Kim fait partie de la première génération d'informaticiens du bâtiment. Nous sommes

«Beaucoup d'électriciens ont peur du mot informatique, c'est faux.»

convaincus que le temps que nous investissons en vaut la peine. Et, ne me méprenez pas, il s'avère que nous pouvons déjà utiliser Kim de manière profitable, notamment à son avantage. La courbe d'apprentissage et la volonté d'apprendre sont élevées chez les jeunes comme Kim. Sans eux, nous perdrons beaucoup de potentiel, nous profitons de ces jeunes gens intelligents.

Que pourrait-on faire de mieux pour l'instant dans cette formation?

Comme je l'ai dit, ce n'est pas la relève qui fait défaut actuellement, mais le nombre de places de formation. Mon impression est que les électriciens ont peur d'offrir des places parce que le nom de la formation contient le mot «informatique». Or, il faut immédiatement plus de places de formation, les apprentis dans lesquels nous investissons aujourd'hui font partie de notre avenir.

Qu'est-ce que tu trouves particulièrement bien dans la nouvelle formation initiale?

Le fait qu'elle soit modulaire, de sorte qu'elle puisse être adaptée en permanence à l'évolution technique. Nous ne pouvons pas définir aujourd'hui ce qui sera l'état de la technique dans quatre ans et l'interroger ensuite lors d'un examen. Heureusement, cela a été reconnu dans cette formation.

Allez-vous encore engager d'autres apprentis en informatique du bâtiment?

Oui, un deuxième commence en été. C'est aussi une situation nouvelle pour Kim, il sera l'aîné et pourra accompagner un plus jeune.

Merci beaucoup à tous les deux de nous avoir donné la possibilité de nous faire une idée de la nouvelle formation initiale d'informaticien du bâtiment.

Orientation Communication et multimédia



Les apprentis de l'orientation Communication et multimédia sont les «nouveaux» télématiciens. Nous avons rendu visite à une classe de deuxième année à l'école professionnelle de Sursee pour découvrir ce qu'ils y apprennent.

Cela saute aux yeux lorsqu'on entre dans la salle de classe: actuellement, ce sont encore des classes très petites qui suivent la formation d'informaticien ou d'informaticienne du bâtiment. Dans la classe avec l'orientation Communication et multimédia, il n'y a que cinq apprentis. En revanche, ils ont un bon esprit de classe et sont motivés pour essayer de nouvelles choses et apprendre. Ils partagent quelques-unes de leurs heures de cours avec les apprentis de l'orientation Automatisation du bâtiment.

La numérisation est leur métier

Il est impressionnant de voir tout ce que les informaticiens/nes du bâtiment avec orientation Communication et multimédia savent déjà faire. Et il est tout de suite clair que cela n'a pas grand-chose à voir avec les thèmes de la formation «traditionnelle» des électriciens. Même par rapport à l'apprentissage de télématicien, quelques nouveaux domaines de thèmes fondamentaux ont été ajoutés. Dans la salle de classe, on entend des mots techniques comme Raspberry-Pi, ESP 32bit, et on parle de langages de programmation et de commandes de logiciels. Les jeunes professionnels y prennent visiblement plaisir. Souvent, le profane n'y comprend rien...

Afin de transférer les connaissances théoriques acquises en classe dans la pratique selon le principe de l'apprentissage auto-organisé, tous les apprentis avaient pour mission de construire eux-mêmes un smart home qui fonctionne. Il est en bois et n'est pas plus grand qu'une maison de poupée. En revanche, il est équipé d'une technique en réseau et intelligente, aussi fonctionnelle que possible, au gré de chaque apprenti. La présentation de la tâche a reçu des notes. La particularité était que tous les apprentis devaient également évaluer leurs collègues.

Faire des expériences en apprenant

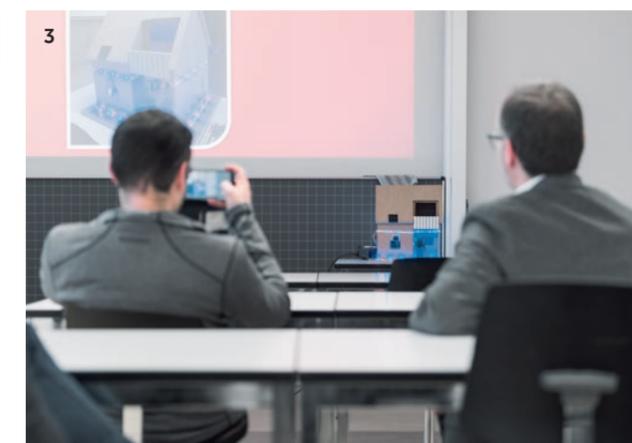
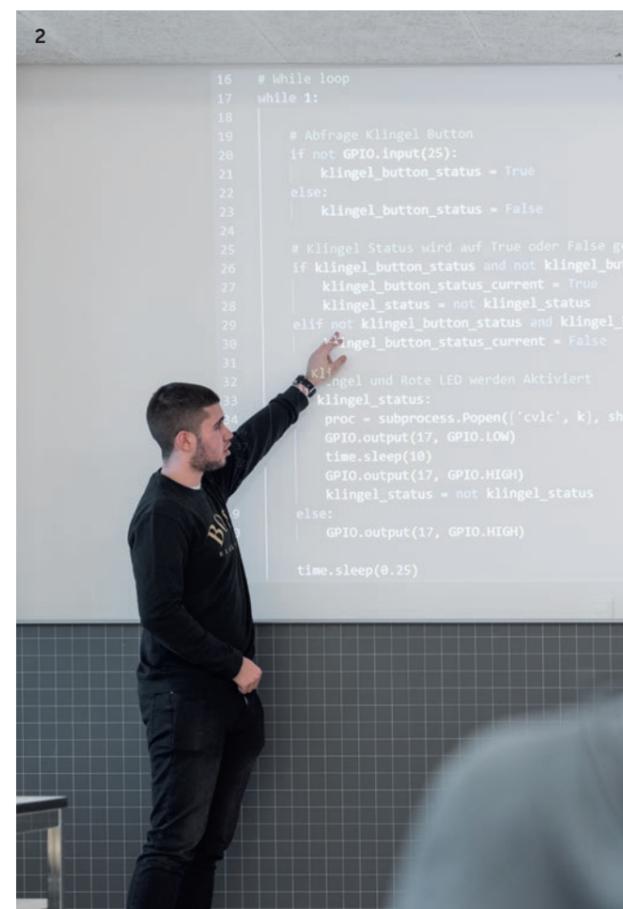
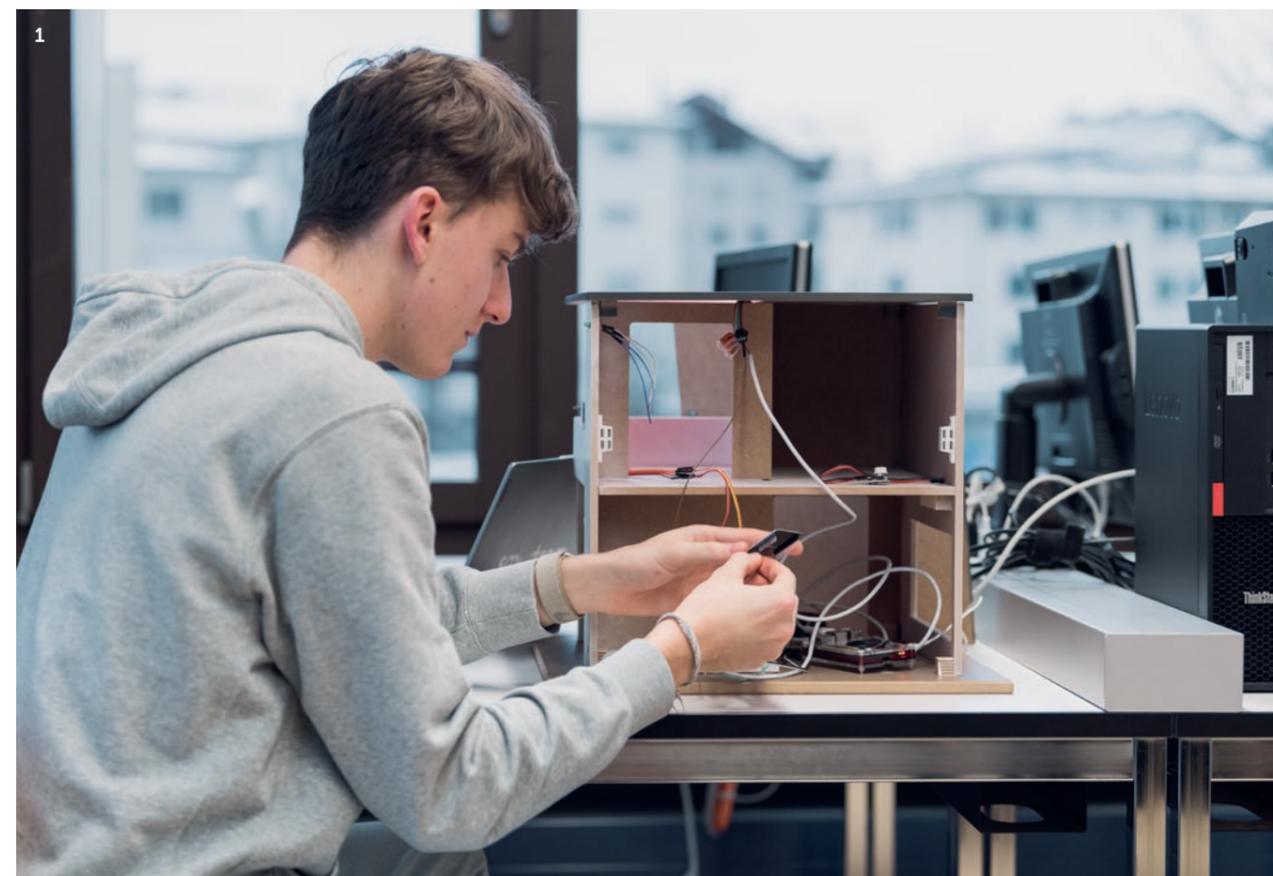
La petite maison numérique que ces apprentis ont dessinée, construite, équipée de technique numérique, programmée et configurée eux-mêmes montre bien que cette formation initiale ne consiste pas seulement à travailler sur un ordinateur. Contrairement aux informaticiens purs, les informaticiens/nes du bâtiment travaillent aussi dans la pratique, connectent

des câbles et prennent parfois la perceuse en main. Cet apprentissage de l'orientation Communication et multimédia est donc très varié et diversifié.

Le lien avec la pratique est important

De nombreux jeunes souhaitent précisément un tel domaine d'activité. Michi Dubach, qui fait sa formation à l'entreprise Hbttec AG à Büron, a surpris ses collègues, les enseignants et les experts présents avec sa présentation et son smart home entièrement fonctionnel. Il a amené la température ambiante et la pression atmosphérique du balcon via deux ESP, WLD et capteurs sur le système de visualisation Home Manager basé sur le Web et configuré sur un Raspberry-Pi. Grâce à ce Home Manager, il est également possible de commander des scènes lumineuses et des couleurs dans son smart home via une interface Web joliment conçue. Les bandes LED intégrées créent des motifs colorés ou clignotent et sont bien sûr

1 Nouvelle vérification des connexions entre Raspberry-Pi et ESP avant la présentation. 2 Aperçu détaillé du code du programme de la visualisation. 3 Des experts enthousiastes. 4 Après la présentation, on peut discuter longuement et de manière décontractée de la technique.





Discussion sur les solutions choisies et les expériences faites entre l'enseignant spécialisé et les apprentis.

dimmbles. Michi Dubach a également intégré à son smart home une sonnette de porte qui émet un son via un haut-parleur intégré lorsque des invités arrivent.

Les apprentis ont également dû choisir et se procurer eux-mêmes les produits nécessaires au projet. Le facteur du temps ne doit pas non plus être sous-estimé: il faut tenir compte des délais de livraison et du temps nécessaire à la réalisation du projet. On aurait encore tellement d'idées, mais tout à coup, le jour de la présentation arrive, le travail doit être terminé. Comme dans la réalité, non?

On s'attend à davantage d'apprentis

Nous pouvons nous attendre à ce que le nombre d'apprentis dans cette nouvelle formation initiale augmentera bientôt de manière significative. En effet, la pratique montre clairement que les apprentis informaticiens du bâtiment sont

attrayants pour les entreprises, tout comme la nouvelle formation initiale l'est pour eux. Cela vaut en particulier pour les deux orientations Automatisation du bâtiment et Communication et multimédia. En ce qui concerne l'orientation en planification, des concertations sont encore en cours entre les parties concernées.

À la recherche de places de formation

La profession est (encore) une nouveauté pour la branche, car les travaux mentionnés ci-dessus exigent des qualités très différentes de celles requises par exemple pour les installateurs/trices-électriciens/nés. De nombreux jeunes s'intéressent à cette formation initiale, c'est pourquoi il est grand temps que les entreprises reconnaissent le potentiel de l'informatique du bâtiment et créent les places de formation tant recherchées pour les trois orientations. La branche a besoin des spécialistes formés,

ils complètent son portefeuille de compétences. Sans électricité, rien ne va plus, et sans mise en réseau, plus grand-chose non plus à l'avenir. Quelle opportunité pour toute la branche, mot-clé: transformation numérique.

L'orientation Communication et multimédia est l'une des trois orientations dans lesquelles les jeunes peuvent suivre la formation initiale d'informaticien/ne du bâtiment CFC depuis 2022. Elle est organisée par EIT.swiss en collaboration avec ICT-Formation professionnelle suisse.

René Senn
Rédaction, Magazine EIT.swiss

Apprenez-en plus sur cette profession sensationnelle sous www.e-chance.ch

Experience Energy! au Musée Suisse des Transports



Le thème de l'énergie nous préoccupe – que ce soit au regard de la crise climatique et de la protection du climat ou de la garantie de notre approvisionnement en énergie. Le nouveau bâtiment «House of Energy» vient d'être achevé au Musée Suisse des Transports à

Lucerne. Il abrite l'exposition interactive «Experience Energy!», qui donne des aperçus intéressants sur le thème de l'énergie. La nouvelle exposition offre une vue d'ensemble systématique et scientifique des approches, tendances et technologies les plus diverses du domaine de l'approvisionnement en énergie.

Pour «Experience Energy!», EIT.swiss et le Musée Suisse des Transports ont conclu un partenariat stratégique. Sur l'îlot thématique des mondes des professions, les métiers de l'électricité de la formation initiale ainsi que diverses possibilités de formation continue sont présentés de manière bien visible.



L'exposition a été inaugurée solennellement le 3 avril et est ouverte au grand public depuis le 4 avril. Le matin, les invités ont pu assister à des exposés intéressants et informatifs de représentants de la politique, de l'économie et de la société. Avant d'entamer une pause déjeuner bien méritée, les nombreux invités ont pu assister à l'envol du «Solar Butterfly», un papillon fonctionnant à l'énergie solaire. L'après-midi, le cocktail végétalien Energy Food a été suivi d'une table ronde animée, avant que les invités ne prennent congé du directeur du Musée Suisse des Transports, Martin Bütikofer, ainsi que de Bertrand Piccard.

Verena Klink
Relations publiques

Obligation de formation continue selon l'OIBT

Séminaires disponibles
www.eit.swiss/
fr/seminaires

Photo: © Freepik (pressfoto)

Quels sont les séminaires/cours reconnus selon l'OIBT pour les titulaires d'autorisations générales d'installer et de contrôler (personnes du métier selon l'art. 8 OIBT, personnes habilitées à effectuer des contrôles selon l'art. 10 al.2 OIBT ainsi que personnes habilitées à effectuer des contrôles selon l'art. 27 OIBT)?

En s'appuyant sur la pratique de l'ESTI, EIT.swiss a compilé les principes suivants:

- Les séminaires suivis doivent vous être utiles personnellement pour la mise en œuvre de votre obligation légale de surveillance selon l'OIBT. De manière générale, cette surveillance doit être effectuée de manière à garantir l'exécution des travaux d'installation et leur contrôle selon l'état actuel de la technique.
- Les séminaires choisis doivent comporter une partie technique, normative ou métrologique. La formation continue doit avoir un rapport avec les activités techniques de la personne concernée, concernant l'élaboration, la modification, la remise en état

ou le contrôle d'installations électriques à basse tension.

- Les séminaires/cours de formation choisis par soi-même doivent se situer au moins au niveau de compétence d'une personne habilitée à effectuer des contrôles. Un examen minutieux du contenu de la formation par le titulaire de l'autorisation lui-même est ici impératif.
- La surveillance de l'ESTI tient compte, entre autres, des compétences réelles et de la diversité des connaissances techniques acquises au fil des années.

Comme vous pouvez le constater dans les points ci-dessus, il est fait fortement appel à la responsabilité

des participants. Le choix des cours est fait pour pouvoir assumer les tâches dans le cadre d'une autorisation selon l'OIBT. La formation continue sert à renforcer les compétences, aptitudes et connaissances existantes, à les actualiser et à les étendre à de nouveaux domaines et tâches.

Les avantages pour l'entreprise sont évidents: les participants aux séminaires restent à la pointe de l'actualité, peuvent réagir rapidement aux changements de normes et se développent d'une manière qui offre de la sécurité pour l'avenir. Ils mettent ainsi leurs connaissances spécialisées à jour et apportent une contribution importante à la sécurité au travail et à la sûreté des installations électriques. Sur www.eit.swiss/fr/seminaires, vous trouverez sous la rubrique

Cours pour la branche électrique des séminaires qui répondent aux exigences mentionnées au point 2.

Avec les quatre points susmentionnés, nous espérons pouvoir vous donner un fil rouge afin que vous puissiez à l'avenir choisir vous-même les séminaires. Dès qu'un séminaire répond aux quatre points ci-dessus et que cela apparaît dans l'attestation de cours, des désignations telles que Formation continue pour les titulaires de l'autorisation conformément à l'OIBT ne sont en principe pas nécessaires.

Verena Klink Relations publiques

Dix conseils pour que les vacances ne partent pas en voyage

La loi prévoit que les employeurs peuvent fixer la date des vacances en tenant compte, dans la mesure du possible, des souhaits du travailleur.

1 Est-il vrai que les travailleurs ont droit à six semaines de vacances à partir de 50 ans?

La loi prévoit que les employeurs doivent accorder au moins quatre semaines de vacances à un travailleur de chaque année de service. L'art. 29 de la CCT régit la durée des vacances, à savoir au moins 24 à 30 jours de vacances payées.

2 Les vacances peuvent-elles être réduites en cas d'empêchement de travailler?

Oui, à partir du 3^e mois complet selon l'art. 29.6 CCT. Une réduction des vacances ne peut avoir lieu qu'à partir du troisième mois complet d'empêchement de travailler, à raison de 1/12 à chaque fois.

3 Comment les vacances doivent-elles être réparties?

La loi prévoit qu'au moins deux semaines de vacances doivent être consécutives. Cette disposition est

motivée par le fait que, d'un point de vue médical, il faut un certain temps pour que l'effet de récupération se produise.

4 Quand les droits aux vacances se prescrivent-ils?

Après cinq ans.

5 Qui décide de la date des vacances?

La loi prévoit que l'employeur détermine la date des vacances en tenant compte, dans la mesure du possible, des souhaits des travailleurs. Pour les travailleurs ayant des enfants en âge scolaire, les vacances scolaires doivent être prises en compte. Si l'employeur prévoit des vacances d'entreprise, les travailleurs doivent prendre leurs vacances à ce moment-là.

6 Les travailleurs dont les rapports de travail ont été résiliés peuvent-ils insister pour prendre leurs vacances pendant le délai de résiliation?

Si les travailleurs insistent pour prendre le solde de leurs vacances pendant le délai de résiliation, l'employeur ne peut refuser cette demande qu'en cas de nécessité absolue pour l'entreprise. Si le travailleur a lui-même donné son congé et a déjà pris plus de vacances qu'il n'en aurait eu jusqu'à la fin des rapports de travail, l'employeur peut déduire les vacances prises en trop.

7 L'employeur peut-il résilier le contrat de travail pendant les vacances du travailleur?

L'employeur peut en principe résilier le contrat de travail pendant les vacances du travailleur. Toutefois, le licenciement n'est considéré comme notifié qu'au moment où l'on peut s'attendre à ce que le travailleur en prenne connaissance à son retour de vacances.

8 Que se passe-t-il en cas de maladie ou d'accident pendant les vacances?

Si un travailleur tombe malade ou est victime d'un accident pendant ses vacances, les vacances doivent lui être accordées ultérieurement.

9 Le solde des vacances peut-il être compensé par de l'argent?

Le solde des vacances non prises peut être compensé en argent après la fin des rapports de travail, mais pas avant. Les travailleurs rémunérés à l'heure constituent un cas particulier.

10 Les travailleurs peuvent-ils exercer une autre activité rémunérée pendant leurs vacances?

Non, car un travail rémunéré empêche la récupération.

Richard Permann
Service juridique EIT.swiss

Utilisation de plateformes élévatrices

Avec les nouvelles dispositions sur l'utilisation d'échelles dans l'OTConst, l'utilisation de plateformes élévatrices mobiles devient également une alternative valable pour les entreprises de l'électricité. Il faut toutefois tenir compte de certains points, notamment en ce qui concerne la formation.

Selon l'art. 21 de l'OTConst, en vigueur depuis 2022, les échelles portables ne peuvent être utilisées que si aucun autre équipement de travail n'est plus approprié en termes de sécurité. Les plateformes élévatrices, qui sont déjà très répandues aujourd'hui pour les interventions en hauteur, sont une bonne alternative. Il faut toutefois tenir compte de quelques points importants.

Les jeunes âgés de moins de 18 ans ne sont pas autorisés à manipuler les plateformes élévatrices. Cette règle ne s'applique pas aux apprentis qui suivent une formation professionnelle définie comme une exception dans l'ordonnance sur la formation professionnelle correspondante. La manipulation de plateformes élévatrices étant considérée comme un travail comportant des risques particuliers, les autres collaborateurs doivent suivre une formation. En outre, les opérateurs de plateformes élévatrices doivent connaître le fonctionnement du modèle utilisé et être au courant des mesures de sécurité nécessaires sur le lieu d'utilisation.

En Suisse sont reconnues les formations selon l'Association Suisse des fournisseurs de plateformes de travail (ASFP) et l'International Powered Access Federation

(IPAF). Le certificat ASFP reste valable sans restriction pour toutes les catégories de PFE, la carte PAL de l'IPAF, valable au niveau international, se limite aux catégories de PFE sur lesquelles une formation pratique a eu lieu et perd sa validité après cinq ans.

La Suva recommande à tous les collaborateurs disposant des attestations de formation correspondantes de suivre régulièrement des cours de remise à niveau.

Michael Rupp
Relations publiques EIT.swiss

Plus d'informations

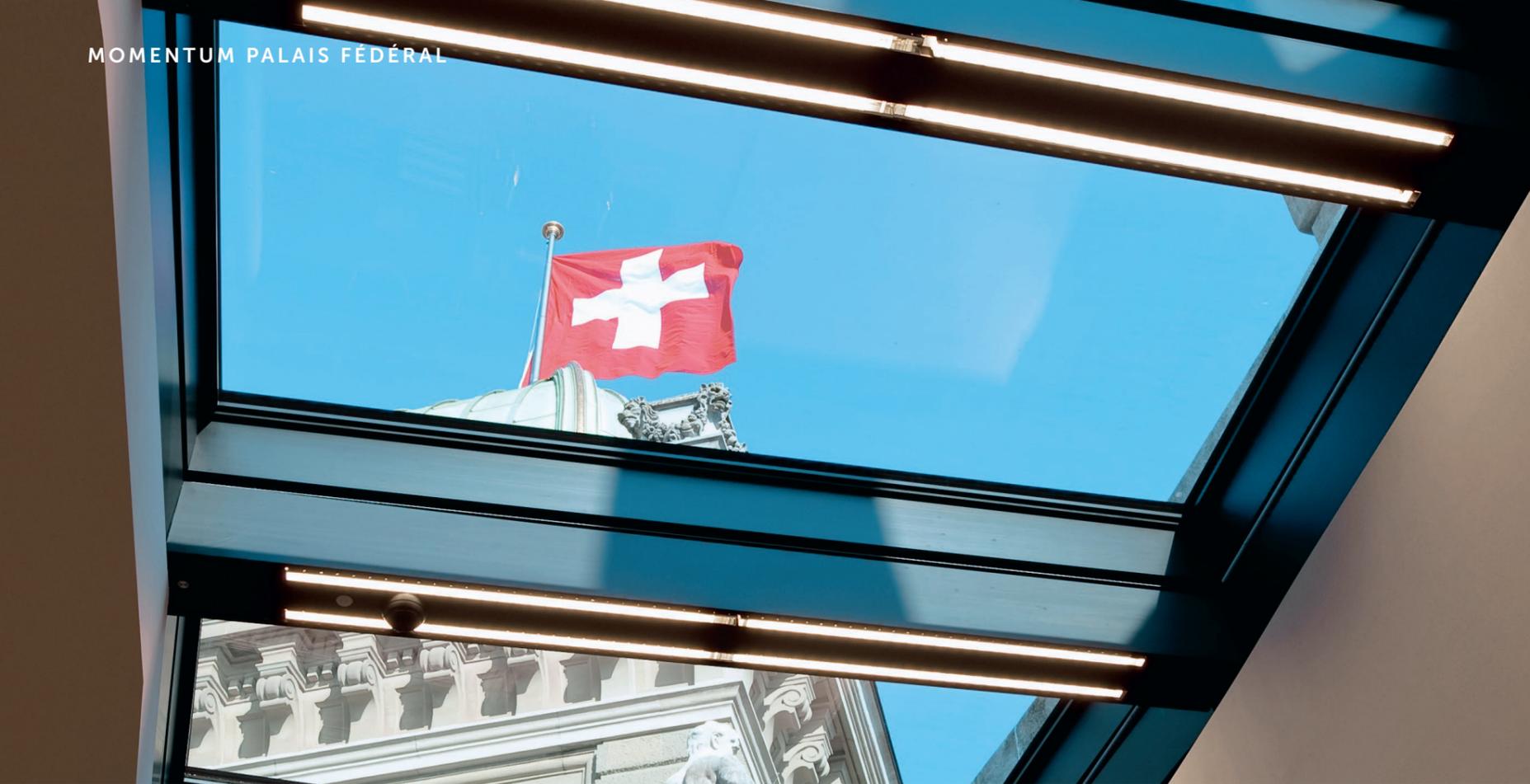
Suva www.suva.ch/fr-ch/prevention/regles-vitales-et-dispositions/directive-msst/formation-plateformes-elevatrices-pemp?lang=fr-CH

ASFP www.verbandvsaa.ch/fr

IPAF www.ipaf.org/fr



Photo: © 123rf (mediagram)



BULLETIN DU CONSEILLER NATIONAL
MATTHIAS SAMUEL JAUSLIN

En express vers le référendum

Après que le Conseil national ait débattu de la loi fédérale sur un approvisionnement sûr en électricité avec des énergies renouvelables, les positions discutables deviennent encore plus claires. Quelques adaptations sont nécessaires si l'on veut éviter le référendum.

La loi prévoit des objectifs pour la production d'énergies renouvelables ainsi que des mesures visant à renforcer la sécurité du réseau et de l'approvisionnement en électricité. Des valeurs cibles contraignantes fixent le développement souhaité de l'énergie hydraulique, des énergies renouvelables et la réduction de la consommation d'électricité par personne. Le financement des instruments d'encouragement continuera d'être assuré par le supplément réseau de 2,3 centimes par kWh. L'effet de signal du projet est important, car des objectifs élevés sont fixés et les conditions d'investissement sont améliorées. Contrairement au Conseil des États, le Conseil national a repris les mesures de protection nécessaires pour la nature et le paysage. Le thème du débit résiduel des centrales hydroélectriques a été adopté au détriment de la biodiversité. Cela suscitera une forte résistance de la part des pêcheurs et des associations environnementales.

Photo: © 2012 Béatrice Devènes



«Le Parlement fédéral construit en effet une nouveauté.»

Matthias Samuel Jauslin

On est d'accord sur le fait qu'il est essentiel d'accélérer le développement de l'hydroélectricité à accumulation. Pour cela, les conditions de réalisation des 15 projets hydroélectriques prioritaires dans le cadre de la «table ronde» ont été définies. Ceux-ci doivent être réalisés en respectant une obligation de planification minimale. Parallèlement, les exploitants de grandes centrales hydroélectriques à accumulation seront tenus de participer à la réserve hivernale. Le Conseil national veut introduire l'obligation d'utiliser l'énergie solaire pour toutes les nouvelles constructions et les rénovations importantes de bâtiments. Cette obligation a été rejetée pour les bâtiments existants. Les opposants à cette obligation solaire se sont déjà clairement positionnés. Différentes mesures permettent une utilisation flexible des réseaux électriques. Le remède miracle du «Smart Meter» sera introduit plus rapidement et les données seront également disponibles en temps réel pour le consommateur final.

Le Conseil national veut même libéraliser l'ensemble du système de mesure, y compris le matériel lui-même. Cette libéralisation est censée apporter une valeur ajoutée aux consommateurs d'électricité. Je doute d'un tel effet. Après tout, je ne peux pas non plus apporter ma propre balance chez le boucher. Une nouvelle disposition qui permet de créer des «communautés électriques locales» mérite d'être soulignée. L'idée d'une telle communauté est que les producteurs privés d'électricité solaire et les

consommateurs d'électricité puissent s'associer pour former un réseau de distribution virtuel plus étendu que le regroupement dans le cadre de la consommation propre (RCP) possible jusqu'à présent. La communauté peut commercialiser directement entre eux l'électricité qu'ils ont produite et stockée. Une idée séduisante, mais la sécurité d'approvisionnement de la communauté virtuelle doit être assurée par l'entreprise locale d'approvisionnement en énergie. Pourquoi les gestionnaires de réseau ne s'y sont pas opposés reste un mystère pour moi.

L'étendue géographique d'une telle communauté doit être limitée au réseau basse tension en aval du transformateur de quartier concerné. Les questions de la forme juridique, des responsabilités et des interfaces avec le gestionnaire de réseau restent toutefois entièrement ouvertes. Ce que le Parlement fédéral a construit est en effet une nouveauté. Les expériences à l'étranger montrent que de tels modèles peuvent fonctionner dans un marché de l'électricité ouvert à tous. Cela nécessite la séparation entre le réseau et l'énergie, qui figurait dans le projet initial. Les mêmes cercles qui ont appelé à des changements ont de nouveau supprimé ces dispositions du projet.

Matthias Samuel Jauslin est membre du Conseil national depuis 2015, membre de la Commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de l'énergie (CEATE-N) et membre de la Commission de gestion. Il est le directeur et principal actionnaire d'une entreprise d'installations électriques, de télématique et d'automatisation.

Une occasion manquée

Le conseiller national Matthias Jauslin a abordé une préoccupation importante de notre branche lors du débat sur l'acte modificateur unique: la neutralité concurrentielle des entreprises d'approvisionnement en électricité. Mais la majorité du Conseil national n'en n'a pas été convaincue.

Dans le dernier «Momentum Palais Fédéral», le conseiller national Matthias Samuel Jauslin a présenté les principaux points de l'acte modificateur unique. Les délibérations du Conseil national sur ce vaste dossier sont désormais terminées et un éventuel référendum est déjà prévu. C'est maintenant au Conseil des États de trouver un compromis susceptible de réunir une majorité. Une modification de la loi sur l'approvisionnement en électricité proposée par la CEATE-N a été victime de cette situation. Celle-ci règle la séparation des activités des entreprises d'approvisionnement en électricité. La version actuelle interdit les subventions croisées entre l'exploitation

du réseau et les autres domaines d'activité ainsi que l'utilisation de données issues de l'exploitation des réseaux électriques pour d'autres domaines d'activité. Elle exige en outre une séparation au moins comptable des autres domaines d'activité. Certains conseillers nationaux pourraient qualifier cette formulation de pragmatique. Mais la réalité montre que l'article est un tigre de papier. C'est pourquoi la CEATE-N a exigé – également dans la perspective de la libéralisation – la garantie de la neutralité concurrentielle. Concrètement, les domaines d'activité détachés de l'exploitation du réseau devraient être entièrement séparés de celle-ci sur le plan institutionnel, juridique et administratif et les subventions

croisées interdites. Pour le Conseil national, cette réglementation allait trop loin. Matthias Samuel Jauslin a tenté de sauver cette modification importante pour notre branche en déposant une motion individuelle. Malheureusement sans succès. Seuls les membres des fractions PRD et UDC ont soutenu la motion. La position de refus a été justifiée par exemple par le fait qu'il s'agissait d'un point secondaire et qu'il n'était pas décisif pour le match (groupe du centre). Reste à savoir quand et si une prochaine occasion se présentera pour imposer aux entreprises publiques des obligations plus strictes en matière de neutralité concurrentielle.

Laura Kopp Relations publiques EIT.swiss

Point de mire sur la pénurie de main-d'œuvre

La première enquête conjoncturelle du KOF pour 2023 montre que les entreprises de l'électricité estiment que la situation des affaires est encore plus positive qu'ils ne l'avaient fait fin 2022. Mais les restrictions dues à la pénurie de main-d'œuvre qualifiée se font de plus en plus sentir.

L'estimation des entreprises de l'électricité en ce qui concerne la situation actuelle des affaires est plus positive qu'elle ne l'a jamais été depuis 2014. Et les prévisions pour les six prochains mois sont également positives. C'est ce que montre l'enquête conjoncturelle du Centre de recherches conjoncturelles (KOF) de l'ETH, publiée en février. La branche électrique n'est pas la seule à le penser: dans l'ensemble, les entrepreneurs du gros œuvre et du second œuvre estiment que l'évolution des affaires, de la demande, de l'activité de construction et du rendement est réjouissante. En revanche, les entreprises de construction sont de plus en plus

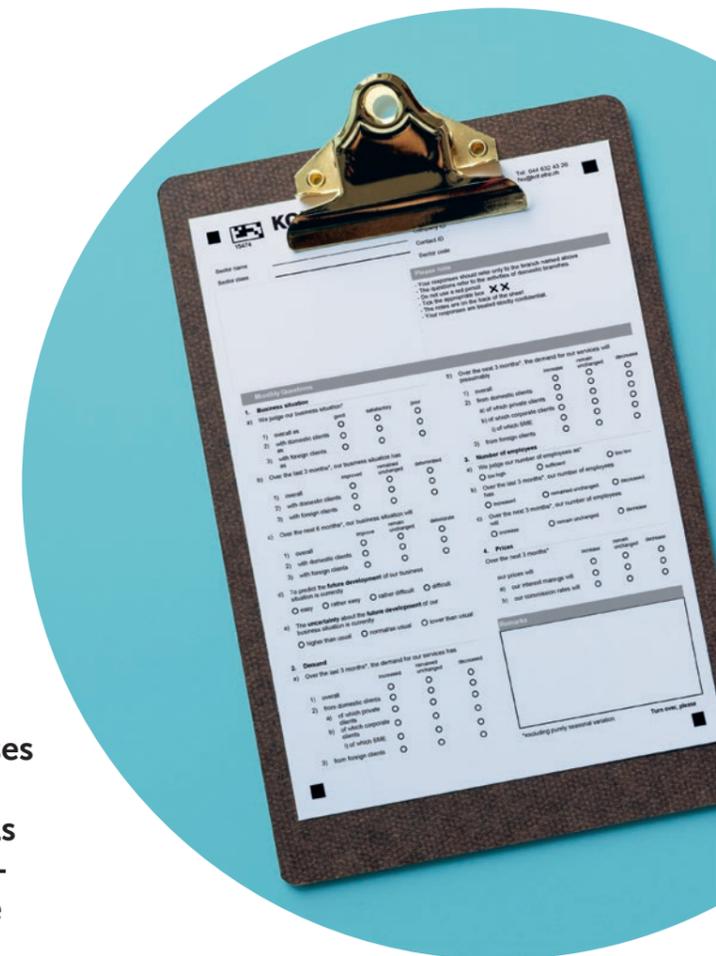
pessimistes en ce qui concerne le nombre d'employés. Le nombre d'entreprises qui estiment que la pénurie de main-d'œuvre qualifiée est un problème a passé de 56% à plus de 60% depuis octobre 2022. Les entreprises de l'électricité sont confrontées à ce problème depuis un certain temps déjà. 87% d'entre elles considèrent le manque de

main-d'œuvre comme le principal obstacle à l'exécution des commandes. Si l'on ajoute à cela la durée élevée des carnets de commande (environ 7,5 mois), on voit à quel point l'ampleur du problème est déjà importante pour la branche.

Michael Rupp
Relations publiques EIT.swiss

Pour EIT.swiss, l'enquête conjoncturelle du KOF est un outil important pour évaluer la situation de la branche électrique. Nous vous prions de participer également à l'enquête afin que la situation des données puisse être encore plus améliorée.

Vous trouverez tous les documents correspondants sous:
kof.ethz.ch/fr/enquetes/enquetes-conjoncturelles/construction.html





Nouveaux diplômés

Électricien chef de projet, BE233 / 01.12.2022-02.12.2022

Destanovic Almedin 6006 Luzern
Fernandes Paiva Christophe
1752 Villars-sur-Glâne
Villetaz Johan 1911 Ovronnaz

Électricien chef de projet en installation et sécurité, BPEL76 / 01.11.2022-02.11.2022

Gerber Patrick 8625 Gossau ZH
Lüscher Christian
5712 Beinwil am See
Meyer Lars 3038 Kirchlindach
Nager Pascal 6491 Realp
Schmid Carlo 8902 Urdorf
Stoller Kevin 3116 Kirchdorf

Électricien chef de projet en installation et sécurité, BPEL77 / 03.11.2022-04.11.2022

Bär Marco 5745 Safenwil
Gloor Sandro 5702 Niederlenz

Inauen Samuel 8494 Bauma
Leuzinger Severin
8200 Schaffhausen
Wey Janis 5626 Hermetschwil

Électricien chef de projet en installation et sécurité, BPEL79 / 15.11.2022-16.11.2022

Ackermann Patrick 8718 Schänis
Aregger Fabian
8165 Schleinikon
Birrer Luca 8914 Aeugstertal
Djurdjevic Slavisa 1805 Jongny
Dutler Mike 9475 Sevelen
Keller Pascal
8904 Aesch bei Birmensdorf
Moniz Almeida Rafael
1763 Granges-Paccot
Moreira André 1700 Fribourg
Puertas Mathieu 1482 Cugy FR
Rauber Kassian 1656 Jaun
Rütimann Robin 8472 Seuzach
Schuler Yves 5200 Brugg

Électricien chef de projet en installation et sécurité, BPEL80 / 17.11.2022-18.11.2022

Durrer Manuel
9430 St.Margrethen
Mock Mario 9220 Bischofszell
Mpiaka Ntukaba Moïse
1700 Fribourg
Rafrafi Béchir 1228 Plan-les-Ouates
Seiler Beat 2534 Orvin

Électricien chef de projet en installation et sécurité, BPEL81 / 29.11.2022-30.11.2022

Bähni Sébastien 1042 Assens
Bernard Bastien 2852 Courtételle
Bobillon Cédric
F-74350 Vovray en Bornes
Egger Claude 1628 Vuadens
Fernandes Frederico 1163 Etoy
Füri Nicolas 1588 Cudrefin
Moser Jonas 2944 Bonfol
Ünver Kevin 1196 Gland

Conseiller en sécurité électrique, BS565 / 01.12.2022

Abgottspon Jan 3911 Ried-Brig

Conseiller en sécurité électrique BS566 / 02.12.2022

Bingler Aurélien F-68220 Hesindeg
Federer Mathias 9212 Arnegg

Installateur-électricien diplômé, HE229 / 22.11.2022-23.11.2022

Avdiu Nderim 8718 Schänis
Kneubühler Rolf 6003 Luzern
Reshani Taulant 4144 Arlesheim
Schinzel Lukas
8645 Rapperswil-Jona
Willi Dominik 8048 Zürich

Installateur-électricien diplômé, HE230 / 24.11.2022-25.11.2022

Düsterhus Andreas 5705 Hallwil
Fischer Sascha 8424 Embrach
Köchli Oliver 9312 Häggenschwil
Lehner André 8280 Kreuzlingen
Palmisano Terry 1963 Vétroz
Schwab Sébastien 3532 Zäziwil

Expert en installation et sécurité électrique, HFPEL9 / 08.11.2022-09.11.2022

Forster Christian 6023 Rothenburg
Kreuter Andreas 3114 Wichtrach
Lötscher Daniel 6207 Nottwil
Mosimann Daniel
3672 Oberdiessbach
von Gunten Tamina Christine
3713 Reichenbach i. K.

Examen pratique selon l'OIBT, PX81 / 10.11.2022-11.11.2022

Andrey Philippe 3185 Schmitten
Büchler Marius 8586 Erlen
Hartmann Simon 7412 Scharans
Milenkovic Aleksandar
8735 St.Gallenkappel
Mock Fabian 8122 Binz
Stepanovic Nemanja
8600 Dübendorf
Stettler Remo 4500 Solothurn

Inscription à l'examen

EIT.swiss organise régulièrement des examens dans le domaine de la formation professionnelle supérieure. Les candidates et candidats peuvent s'y inscrire tout au long de l'année.

En tant qu'organe responsable de la formation professionnelle supérieure, EIT.swiss est également responsable de l'organisation des examens professionnels supérieurs, de l'examen professionnel et de l'examen pratique. Ceux-ci ont lieu chaque année durant plusieurs périodes d'examen. Les candidates et candidats qui remplissent les conditions d'admission peuvent s'inscrire aux examens tout au long de l'année via le site Web d'EIT.swiss. Veuillez noter les dates de clôture pour la répartition des examens:

- 1^{er} mars pour la période d'examens d'env. juin à octobre
- 1^{er} juillet pour la période d'examens d'env. octobre à février
- 1^{er} novembre pour la période d'examens d'env. mars à juin

La décision d'admission est envoyée aux candidates et candidats inscrits environ 30 jours après la date de clôture. Vous trouverez des informations détaillées sur le programme d'examens et les examens sur le site Web d'EIT.swiss:

Examen professionnel



Examen pratique



Examens professionnels supérieurs



Les collaborateurs d'EIT.swiss se feront bien sûr un plaisir de répondre à toutes vos questions par e-mail (FPS@eit.swiss).



Willkommen zum EIT.swiss-
Branchentag!



Une journée de la branche réussie

Le 17 janvier 2023, le Kursaal de Berne a accueilli la deuxième journée de la branche d'EIT.swiss sous forme de manifestation hybride. Les exposés dans les domaines de la gestion d'entreprise, de l'approvisionnement en énergie et de la numérisation ont été très appréciés par les participants.

De la pénurie d'énergie au manque de main-d'œuvre qualifiée en passant par les problèmes de livraison, de nombreuses branches sont confrontées à des défis majeurs. Souvent, elles sont en concurrence directe les unes avec les autres, par exemple lorsqu'elles cherchent des collaborateurs qualifiés. Les entreprises de la branche électrique ont également du mal à faire face à la situation tendue. Pour la deuxième journée de la branche d'EIT.swiss, l'association s'est penchée sur les problèmes les plus urgents et a invité des conférenciers spécialisés afin de présenter des solutions possibles pour les entreprises. Une centaine de participants issus des rangs des membres d'EIT.swiss ont pris part à la manifestation, organisée pour la première fois en trois langues au Kursaal de Berne. Environ un cinquième d'entre eux ont suivi les exposés en ligne.

La manifestation, modérée par Nicole Glaus, a été ouverte par la D^r Heike Bruch. La professeure de leadership de la HSG a expliqué quelles sont les exigences posées de nos jours par les spécialistes à la direction d'une entreprise pour qu'ils s'engagent à long terme pour celle-ci. Il en ressort notamment qu'il ne suffit plus aujourd'hui d'acheter la force de travail des

collaborateurs, mais qu'une direction inspirante est également nécessaire pour que tous puissent s'identifier avec les objectifs de l'entreprise. Il est également impératif de veiller à ne pas laisser le personnel s'épuiser.

Kerstin Wagner, professeure d'entrepreneuriat à la HES des Grisons et fondatrice d'em², a décrit les possibilités de nouvelles coopérations dans les projets de construction. Le point de départ ne doit plus être l'objet de la construction, mais la motivation à coopérer. Cela permettrait de mieux coordonner les intérêts des différents corps de métier, de la planification à la réalisation.

Michael Frank, de l'Association des entreprises électriques suisses, a fourni aux personnes présentes les dernières informations sur l'approvisionnement en énergie. Grâce à un hiver extrêmement doux, la situation s'est clairement améliorée tant pour l'électricité que pour le gaz. Néanmoins, il y a toujours un risque de pénurie pour l'hiver prochain. Et pour l'avenir, il faudra encore répondre à certaines questions en ce qui concerne la neutralité climatique et la sécurité d'approvisionnement. C'est là que le professeur Bucher de la HES de Berne a pu intervenir sur ce thème. Il a montré quel rôle le photovoltaïque jouera à l'avenir, quel est son potentiel, pourquoi il faut des installations PV alpines et quelles sont les possibilités dont disposent les entreprises électriques – mot-clé: optimisation de la consumma-

tion propre avec limitation de la puissance.

L'après-midi a été consacré au thème du Virtual Design and Construction (VDC). Le professeur Peter Scherer de la HES du Nord-Ouest de la Suisse a montré les possibilités d'utilisation de VDC dans la branche électrique, notamment en ce qui concerne la collaboration dans la planification et la construction. Il s'agit surtout de ne pas sous-estimer l'influence de la mise à disposition d'informations lisibles par machine. Matthias Liechti de Building Information Technology AG a ensuite donné un exemple concret. En collaboration avec EIT.swiss, il a développé un système permettant de compléter automatiquement les plans électriques avec les positions CAN correspondantes des composants utilisés. Le temps ainsi économisé – l'automatisation des processus a parfois permis de réduire le temps de travail de deux tiers – réduit considérablement les besoins en main-d'œuvre qualifiée des entreprises.

Les participants à la journée de la branche étaient unanimes: les informations et les solutions présentées étaient très intéressantes et utiles pour relever les grands défis actuels. Lors du réseautage commun, ils ont en outre pu échanger directement avec les orateurs et approfondir les thèmes. EIT.swiss est très satisfait de la manifestation et prévoit de la renouveler prochainement.

Michael Rupp
Relations publiques EIT.swiss

Après le grand succès de cette année, EIT.swiss organisera la prochaine journée de la branche le 16 janvier 2024 déjà.

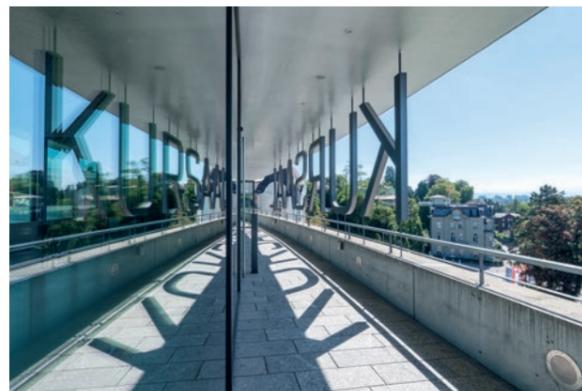
eco2friendly-DAY'23 au KKL à Lucerne

Le très populaire eco2friendly-DAY aura à nouveau lieu en juin. Nous vous garantissons des exposés intéressants et une grande variété de sujets.

L'efficacité énergétique est de plus en plus demandée. C'est donc un segment de marché important pour le secteur. C'est pourquoi l'intérêt pour l'eco2friendly-DAY ne cesse de croître. À tel point qu'il aura lieu pour la première fois le mardi 6 juin dans la salle de concert du KKL à Lucerne, où le public pourra profiter d'un programme varié. En outre, il reste suffisamment de temps et d'espace pour échanger avec d'autres représentants du secteur.

Cela vaut donc la peine d'être présent à l'eco2friendly-DAY'23. En effet, de nombreuses personnalités passionnantes s'exprimeront sur scène – entre autres la championne olympique de ski Dominique Gislin, le musicien au succès international Seven, le chercheur en climatologie de l'EPFZ Reto Knutti ou le pionnier du solaire Louis Palmer – pour n'en citer que quelques-unes.

e2f-day.ch



Journée de la branche 2024

Après le grand succès de cette année, EIT.swiss organisera la prochaine Journée de la branche le 16 janvier 2024 déjà.

Avec la Journée de la branche 2021, EIT.swiss a lancé un événement qui fournit à ses membres des informations intéressantes sur les défis qui concernent l'ensemble de la branche. La Journée de la branche 2023 ayant été très appréciée par tous les participants, EIT.swiss prévoit déjà la prochaine édition pour le 16 janvier 2024. L'événement se déroulera à nouveau au Kursaal de Berne et en trois langues sous la forme d'un événement hybride. La thématique de la prochaine journée de la branche sera consacrée à la pénurie de main-d'œuvre qualifiée, à la marque employeur et aux nouveaux champs d'activité dans le domaine de la technique du bâtiment. Nous vous communiquerons les noms des orateurs en temps voulu. Mais vous pouvez d'ores et déjà vous réjouir d'une sélection de spécialistes compétents issus de la pratique et de la recherche.

Révision des formations initiales

Les profils de qualification des formations initiales vont dans la bonne direction.

Le projet «Orfo2022+» a franchi une nouvelle étape: le 27 avril 2023, les délégués ont approuvé les profils de qualification élaborés. Le profil de qualification est un nouvel instrument pour la branche électrique. Il occupe toutefois une place importante dans la formation initiale. Il définit le profil professionnel, les domaines de compétences opérationnelles ainsi que les compétences opérationnelles et constitue ainsi la base des prescriptions sur la formation. C'est notamment pour cette raison qu'il était important pour les responsables d'Orfo2022+ de connaître également l'avis des membres d'EIT.swiss et des représentants des sections sur les profils de qualification élaborés.

196 entreprises membres et 121 représentants des sections ont participé au sondage interne de l'association du 9 janvier au 17 février 2023. Globalement, les résultats du sondage sont réjouissants. Les trois profils de qualification vont dans la bonne direction en ce qui concerne le profil professionnel, les domaines de compétences opérationnelles et les compétences opérationnelles. Seule la structure proposée de la formation initiale de trois ans en installation a d'abord suscité une certaine irritation. Cet aspect a pu être clarifié lors de l'assemblée des délégués. Les prochaines étapes du projet peuvent maintenant être prises en main.



eit.swiss/fr/formation-professionnelle/developpement-professionnel/projet-orfo-2022



SNG49 1000: nouvelles fiches d'information

Electrosuisse a publié trois nouvelles fiches d'information sur la SNG 491000 (payantes):

- **SNG 491000-2078c: installations photovoltaïques: obligation d'approbation des plans, régime de l'autorisation pour travaux d'installation, contrôle de réception et contrôle périodique**
Les imprécisions constatées par l'ESTI concernant l'obligation pour les travaux d'installation, le procès-verbal de réception et les contrôles périodiques sont traités en détail dans cette SNG.
- **SNG 491000-2098b: remplacement de composants d'installations photovoltaïques**
Le développement technique des installations photovoltaïques progresse rapidement. C'est pourquoi certains composants doivent être remplacés au fil du temps. Les questions relatives aux obligations de notification et à l'établissement des rapports de sécurité sont clarifiées dans cette SNG.
- **SNG 491000-2123: installation de l'équipement d'alimentation pour véhicules électriques**
Cette SNG est nouvelle et explique en détail ce qu'il faut prendre en compte lors de l'installation d'équipements d'alimentation électrique pour les véhicules électriques.

shop.electrosuisse.ch/fr/normen-und-produkte/produkte/sng-491000/



Comité

La séance du Comité a eu lieu le 15 mars 2023 à Schaffhouse. Outre la préparation de la prochaine assemblée des délégués, les comptes annuels du Fonds en faveur de la formation professionnelle EIT.swiss étaient également à l'ordre du jour. Ceux-ci ont été approuvés à l'unanimité. L'analyse des risques 2023, y compris les mesures visant à minimiser ou à maîtriser les risques éventuels, a également été approuvée à l'unanimité. De plus, le Comité a élu Vlado Gasic comme nouveau membre du domaine spécialisé Installation électrique et Dominik Friberg comme nouveau membre de la Commission pour le développement professionnel et la qualité Informatique du bâtiment (CSDP&Q AdB). Norbert Ivan Büchel se retire immédiatement de la présidence de la CSDP&Q AdB. Il reste dans la commission en tant que secrétaire jusqu'à ce que Martin Stalder prenne ses fonctions chez EIT.swiss. Christian Matter, membre du Comité, reprend la présidence par intérim. Enfin, Thomas Keller, membre du Comité, a été désigné pour succéder à Michael Tschirky au sein du comité de l'Union patronale suisse (UPS). La séance officielle du Comité a été suivie d'un échange avec le comité d'EIT.schaffhausen.

ELECTRO-TEC

Le salon spécialisé suisse ELECTRO-TEC est considéré comme la rencontre de la branche pour la technique des installations électriques, de l'éclairage et de la communication. Le prochain salon aura lieu les 24 et 25 mai 2023 dans les halles de la Bernexpo. De nombreux exposants présentent leurs produits et nouveautés sur une surface d'exposition de 5000 m².

Dans un monde en constante évolution et de plus en plus connecté, les exigences envers les technologies augmentent également. Une plus grande durabilité, une efficacité accrue, davantage de sécurité et des coûts plus bas peuvent être atteints grâce à des produits nouveaux ou perfectionnés. Des solutions concrètes et les tendances les plus actuelles seront présentées par les exposants lors de l'ELECTRO-TEC 2023.

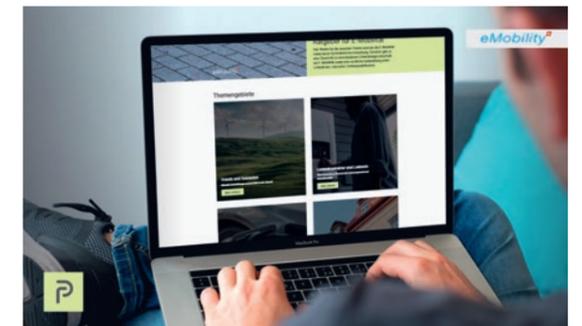
Au fil des années, le salon ELECTRO-TEC s'est imposé comme une plateforme d'information et de réseautage compacte et axée sur la branche. Le format du salon, très apprécié, pour la technique des installations électriques, de l'éclairage et de la communication permet au public spécialisé de s'informer sur place sur les nouvelles technologies et les produits innovants. Le réseautage tant attendu a sa place, les relations clients peuvent être approfondies, tandis que les nouveautés sont présentées comme il se doit. Les visiteurs de Suisse romande apprécient tout particulièrement le site de Berne qui est très central.

En complément au salon spécialisé, des séminaires auront lieu pendant les deux journées. Les partenaires montreront au public intéressé leurs applications pratiques et répondront aux questions. Une partie de ces séminaires se tiendra en français le deuxième jour du salon.

electro-tec.ch

Commission pour la sécurité au travail

La première rencontre du groupe de travail Contenus de la solution industrielle Batisec a également eu lieu dans le cadre de la dernière séance de la commission pour la sécurité au travail (CST) du 17 février 2023. En compagnie de représentants du VSD et du secrétariat de Batisec, les membres de la CST ont discuté des offres de la solution industrielle, dont le manuel numérisé, les concepts de sécurité, l'action annuelle 2023 sur le thème «Risque de chute» et le nouveau mode de cours. Les participants ont également échangé leurs premières expériences en ce qui concerne l'ordonnance sur les travaux de construction. L'après-midi, la CST a poursuivi le brainstorming sur les thèmes de communication possibles dans le domaine de la sécurité au travail, notamment l'utilisation correcte des Teletower, la protection contre les chutes dans les bâtiments, la prévention des ANP et la question de la responsabilité en ce qui concerne les obligations de l'ordonnance sur les travaux de construction. En outre, le secrétariat de la CST a présenté le projet du nouveau modèle de rapport de service, dans lequel le concept de sécurité selon l'OTConst a été intégré.



Guide de la mobilité électrique

Protoscar publie chaque année le guide sur l'installation de l'infrastructure de recharge pour les véhicules électriques. Depuis cette année, le guide est disponible sous une forme purement numérique. Outre un aperçu des dernières tendances et des exemples de mise en œuvre, il contient des informations importantes sur les conditions cadre juridiques et les instruments d'encouragement.



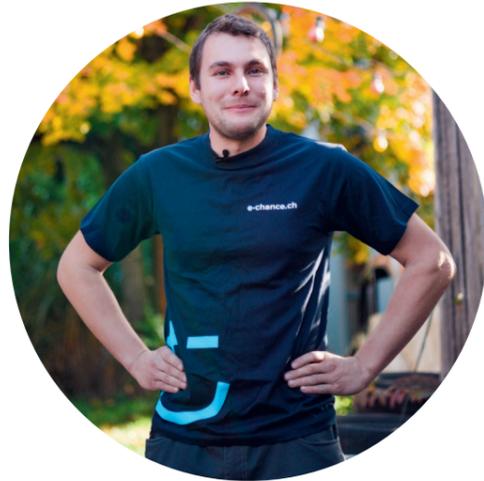
protoscar.ch/fr/guide-de-la-mobilite-electrique/

Brochure sur le tournant énergétique

Environ 45% des besoins énergétiques de la Suisse, soit environ 100 TWh, sont générés par le parc immobilier. La majeure partie de la consommation d'énergie des bâtiments est liée à la chaleur. Le potentiel d'économies lors de rénovations et de nouvelles constructions est donc important. Le groupe professionnel Bâtiment d'aeesuisse a publié, avec la participation active d'EIT.swiss, une nouvelle brochure d'information qui décrit les principales mesures politiques au niveau national et cantonal permettant de réduire les besoins en énergie à 50 TWh. En outre, la brochure montre comment les bâtiments peuvent être exploités de manière climatiquement neutre et produire plus d'énergie qu'ils n'en consomment eux-mêmes.



aeesuisse.ch/wp-content/uploads/2023/01/ENERGIE_POSITIVE_ET_NEUTRALITE_CLIMATIQUE_FR_ES.pdf



Nouveaux t-shirts pour l'encouragement de la relève

Lors des SwissSkills de l'année dernière, EIT.swiss a présenté pour la première fois le nouveau design de la publicité pour la relève. Celui-ci a été très bien accueilli par les jeunes et les moins jeunes. Les t-shirts du personnel de stand ont notamment suscité l'enthousiasme. Ces t-shirts sont désormais disponibles dans notre shop. Nous nous réjouissons de vos commandes.



eit.swiss/fr/shop?q=shirt



Alex Wettstein Electro Wettstein SA, Bivio/Savognin
Expert en installation et sécurité électrique diplômé

Chères et chers collègues,

Une fois de plus, les régions alpines sont au centre de l'attention lorsqu'il s'agit de l'avenir énergétique de la Suisse. Alors qu'il y a 100 ans, on misait encore sur l'énergie hydraulique, les installations solaires sont aujourd'hui censées combler une éventuelle pénurie d'électricité. Il est dans la nature des choses que les opinions divergent fortement à ce sujet. Indépendamment de cela, il est très important pour notre «branche électrique» que l'énergie électrique devienne plus essentielle, plus volatile et que sa production soit plus décentralisée. En bref: il y a beaucoup à faire!

Car il faut du stockage et la numérisation qui va avec. La tendance actuelle est que le stockage local de l'énergie a quatre roues: le véhicule électrique est en train d'émerger comme un grand espoir pour la stabilisation des réseaux.

Mais tant que la branche du PV agit seule, que le secteur automobile se concentre sur la recharge – idéalement bidirectionnelle – et que les smart homes restent des unités fermées, il n'y aura pas de flux d'énergie optimisé de bout en bout, du producteur au consommateur. Et surtout, il n'y a pas d'esprit d'équipe.

À mon avis, tout le potentiel de l'électricité produite ne peut être exploité que si tout le monde travaille ensemble. Je trouve donc dommage que chacun continue à ne travailler que dans son propre jardin. En effet, la gestion intelligente, globale et efficace des flux d'énergie fera partie de notre avenir énergétique. Beaucoup de choses ne sont aujourd'hui que de vagues idées. Certaines feront leurs preuves, d'autres non. Et souvent, les choses ne se passent pas comme on le prévoit. Bientôt l'atmosphère actuelle de Far West et de ruée vers l'or s'atténuera et il deviendra évident que ce qui est le plus bon marché n'est pas durable. Il en allait de même pour le smart home il y a 20 ans.

C'est pourquoi je pense de manière positive! Surtout en ce qui concerne les opportunités qui se présentent justement pour notre «monde électrique». Nombreux sont ceux qui n'ont pas encore réalisé à quel point il est déjà numérique aujourd'hui et le deviendra encore plus à l'avenir. Nous deviendrons des «metteurs en réseau d'énergie» qui travaillent ensemble de manière numérique et interdisciplinaire, de la planification à la réalisation: nous planifions de manière flexible et installons ingénieusement des fonctions intelligentes.

MENTIONS LÉGALES magazine spécialisé d'EIT.swiss 3^e année, paraît 4x par année, tirage 3100 ex. **Éditeur** EIT.swiss, Limmatstrasse 63, 8005 Zurich, www.eit.swiss, OA@eit.swiss **Relations publiques** EIT.swiss Laura Kopp, Verena Klink **Rédaction** René Senn, Insenda GmbH, Bahnhofstrasse 88, 8197 Rafz, +41 52 214 14 22, redaktion@etrends.ch **Collaboratrice de ce numéro** Annette Jaccard **Responsable de la publication** Jürg Rykart, Medienart Solutions AG, Oberneuhofstrasse 5, 6340 Baar, +41 41 727 22 00, info@medienartsolutions.ch, www.medienartsolutions.ch **Concept de design** Medienart AG, Martin Kurzbein, 5000 Aarau, www.medienart.ch **Mise en page** AVD GOLDACH AG, Vivienne Kuonen, 9403 Goldach **Impression** AVD GOLDACH AG **Abonnements/Adhésion** (le prix de l'abonnement est inclus dans la cotisation de membre d'EIT.swiss) 10 numéros (4x Magazine EIT.swiss, 6x eTrends ou 6x domotech) / Abonnement annuel EIT.swiss: CHF 125.- / +41 44 444 17 17, info@eit.swiss

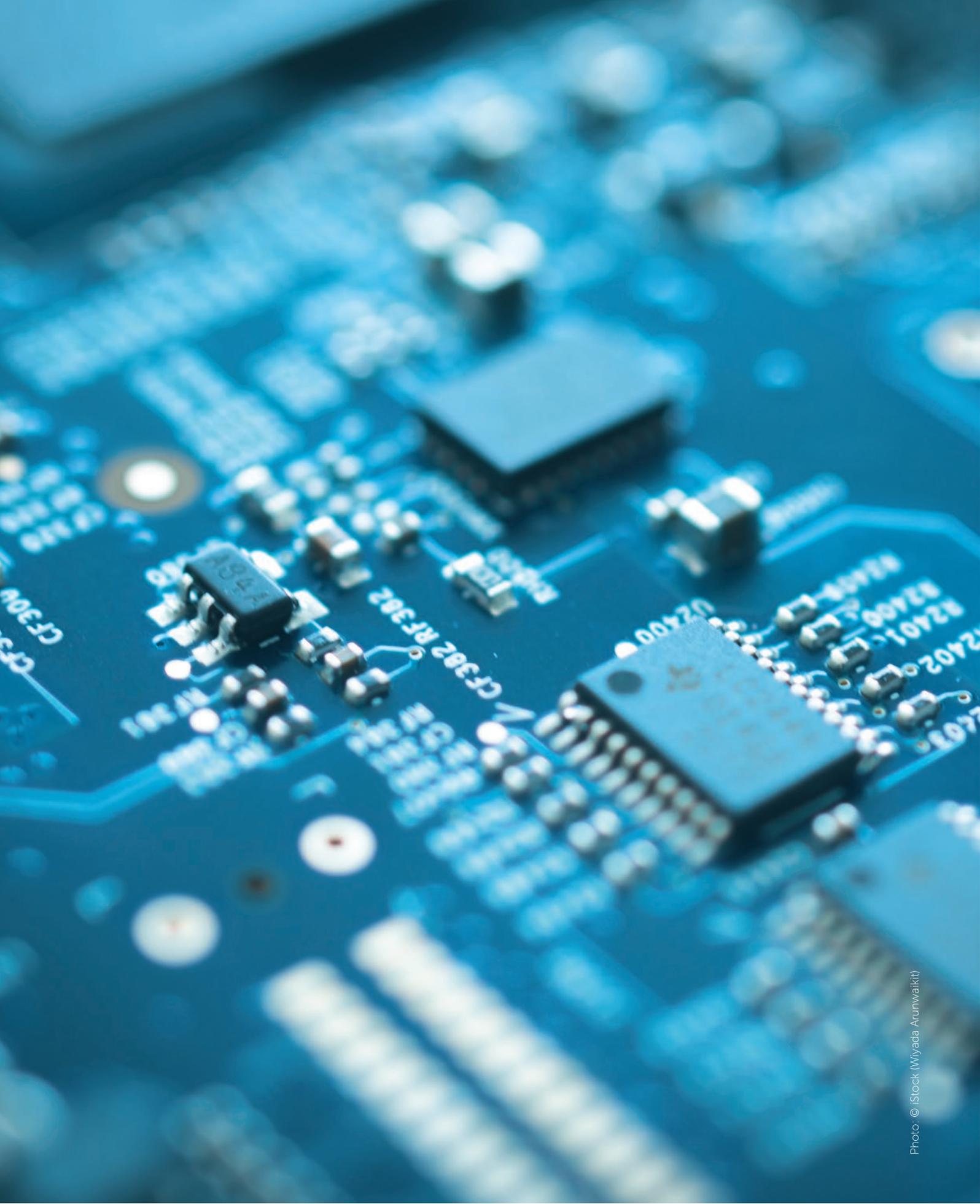


Photo: © iStock (Wiyada Arunwaikit)

